﴿ وَمِنْهُم مَّن يَلْمِزُكَ فِي ٱلصَّدَقَٰتِ فَإِنْ أُعْطُوا۟ مِنْهَا رَضُوا۟ وَإِن لَّمْ يُعْطَوْا۟ مِنْهَآ إِذَا هُمْ يَسْخَطُونَ ﴿٥٨﴾ وَلَوْ أَنَّهُمْ رَضُوا۟ مَآ ءَاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَقَالُوا۟ حَسْبُنَا ٱللَّهُ سَيُؤْتِينَا ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦ وَرَسُولُهُۥٓ إِنَّآ إِلَى ٱللَّهِ رَٰغِبُونَ ﴿٥٩﴾ ﴾

﴿ (58). Il en est parmi eux qui te critiquent au sujet des aumônes, s'il leur en est donné, les voilà satisfaits, mais s'il ne leur en est pas donné, les voilà pleins de rancœur. (59). S'ils s'étaient contentés de ce qu'Allah leur avait donné ainsi que Son Messager et avaient dit : « Allah nous suffit. Bientôt Allah nous accordera Sa faveur de même que Son Messager ! C'est vers Allah que va tout notre désir. » ! ﴾

L'objection des hypocrites concernant les aumônes (V58-59)

﴿ **Il en est parmi eux** ﴾, les hypocrites, ﴿ **qui te critiquent au sujet des aumônes** ﴾, c'est-à-dire au sujet de la distribution des aumônes, prétendant qu'elle ne se fait pas de façon équitable. En effet, elle ne correspond pas à leurs désirs. Ils ne la critiquent pas par souci d'équité au sens religieux, mais juste pour défendre leurs intérêts.

﴿ **S'il leur en est donné, les voilà satisfaits, mais s'il ne leur en est pas donné, les voilà pleins de rancœur** ﴾, fous de rage d'en avoir été privés.

Qatâda rapporte qu'un bédouin ayant récemment embrassé l'islam se rendit auprès du Prophète ﷺ qui était alors en train de procéder au partage d'or et d'argent et lui dit : « Par Allah ! Si Allah t'a ordonné d'être juste, eh bien tu ne l'es pas ! » Le Prophète ﷺ répondit : **« Malheur à toi ! Qui donc pourrait être équitable si je ne le suis pas ? »** Puis, il ajouta : **« Prenez garde à cet homme et ceux qui lui sont semblables ! Dans ma communauté apparaîtront des gens comme lui ; ils réciteront le Coran, sans que celui-ci ne dépasse leur gorge, lorsqu'ils apparaîtront, tuez-les, et s'ils apparaissent encore, tuez-les à nouveau et s'ils apparaissent encore, tuez-les à nouveau ! »**[1315]

Il disait aussi : **« Par Celui qui détient mon âme dans Sa main ! Je ne vous accorde rien ni ne vous prive, je ne suis que le trésorier [du Seigneur] ! »**[1316]

Abû Sa'îd ﷺ rapporte que Hurqûs, appelé Dhu-l-Khuwaysira, critiqua le partage du butin de Hunayn en disant au Prophète ﷺ : « Sois équitable, car tu ne l'es pas ! » Le Prophète ﷺ lui répondit : **« Je serais certes perdu si je n'étais pas équitable ! »**

[1315] Al-Bukhârî (3610), Muslim (1064).
[1316] Muslim (1037). At-Tabarî (14/302).

'Umar ﷺ se proposa alors de lui trancher la tête, mais le Prophète ﷺ dit : « **Il y aura parmi sa descendance des gens qui prieront à tel point que vous aurez honte de vos prières, ils jeûneront à tel point que vous aurez honte de vos jeûnes. Ceux-là sortiront de l'islam telle une flèche qui transperce. Tuez-les où que vous les trouviez, car ils sont les pires créatures que la Terre ait portées !** »[1317]

﴿ **S'ils s'étaient contentés de ce qu'Allah leur avait donné ainsi que Son Messager et avaient dit : « Allah nous suffit. Bientôt Allah nous accordera Sa faveur de même que Son Messager ! C'est vers Allah que va tout notre désir. » !** ﴾ Allah nous donne ici un noble enseignement : se contenter de ce qu'Allah et Son Messager nous accordent et s'en remettre à Lui en disant : ﴿ **Allah nous suffit. Bientôt Allah nous accordera Sa faveur de même que Son Messager ! C'est vers Allah que va tout notre désir.** ﴾

Nous espérons d'Allah qu'Il nous aide à obéir à Ses ordres et à délaisser Ses interdits, ainsi qu'à suivre la voie droite.

﴿ ۞ إِنَّمَا ٱلصَّدَقَٰتُ لِلْفُقَرَآءِ وَٱلْمَسَٰكِينِ وَٱلْعَٰمِلِينَ عَلَيْهَا وَٱلْمُؤَلَّفَةِ قُلُوبُهُمْ وَفِى ٱلرِّقَابِ وَٱلْغَٰرِمِينَ وَفِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱبْنِ ٱلسَّبِيلِ ۖ فَرِيضَةً مِّنَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٦٠﴾ ﴾

﴿ **(60). Les aumônes ne sont destinées qu'aux pauvres, aux indigents, à ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner [à l'islam], à l'affranchissement des jougs, à ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur [en détresse]. C'est un décret d'Allah ! Et Allah est Omniscient et Sage.** ﴾

A qui doit bénéficier l'aumône ? (V60)

Après avoir cité les critiques des hypocrites et leur dénigrement du Prophète ﷺ concernant le partage de l'aumône, Allah nous informe ici que c'est Lui-même qui en a déterminé le mode de partage. Les aumônes ne doivent donc être distribuées qu'aux catégories de personnes mentionnées ici.

Les savants ont divergé pour savoir s'il faut donner de l'aumône à toutes ces catégories, ou bien si l'on peut n'en donner qu'à certaines. Les premiers, parmi lesquels Ash-Shâfi'î, ont indiqué qu'il fallait absolument partager l'aumône entre ces catégories et la donner à toutes. Les autres ont indiqué que ce n'était pas nécessaire, et qu'il était possible de ne la réserver qu'à une seule de ces catégories, même en présence des autres. Ibn Jarîr indique que cette opinion est la plus suivie et Allah est le plus savant.

[1317] Al-Bukhârî (3610), Muslim (1064).

La première catégorie désigne les pauvres, qui sont le plus en droit, vu leur besoin, de bénéficier de l'aumône.

Ibn Jarîr affirme que le pauvre (فَقِير) est celui qui fait preuve de contentement et s'abstient de faire la manche, tandis que l'indigent (مِسْكِين) est celui qui frappe aux portes des gens pour demander l'aumône.[1318]

Qatâda a dit que le pauvre est celui souffre d'une maladie chronique tandis que l'indigent est en bonne santé.[1319]

D'autres, enfin, ont dit que le pauvre est davantage dans le besoin que l'indigent, et Allah est plus savant.

Les pauvres (ٱلْفُقَرَاء)

D'après Ibn 'Umar ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **L'aumône n'est pas permise à l'homme riche ni à l'homme robuste et sain ! »** [1320]

Les indigents (ٱلْمَسَاكِين)

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **L'indigent n'est pas celui qui fait le tour des gens [pour faire la manche] et qui se satisfait d'une ou deux bouchées, ou d'une ou deux dattes qu'on lui offre ! »** Les compagnons demandèrent : « Qui est-il alors, ô Messager d'Allah ? » Il répondit : « **C'est celui qui ne trouve pas de quoi subvenir à ses besoins, sans que les gens ne soient au courant de sa situation pour lui faire l'aumône, et qui ne mendie pas. »**[1321]

Ceux qui y travaillent (ٱلْعَامِلُونَ عَلَيْهَا)

Il s'agit de ceux qui ont pour charge de récolter l'aumône légale, exception faite des membres de la famille du Prophète ﷺ qui n'ont pas le droit d'en bénéficier.

En effet, 'Abdu-l-Muttalib Ibn Rabî'a Ibn Al-Hârith et Al-Fadl Ibn Al-'Abbâs demandèrent au Prophète ﷺ de leur confier la charge de collecter l'aumône légale. Il leur répondit : « **L'aumône n'est certes pas permise à Muhammad ni aux membres de sa famille, elle correspond aux impuretés provenant des biens des gens. »** [1322]

[1318] At-Tabarî (14/305, 306).
[1319] At-Tabarî (14/306).
[1320] Ahmad (4/164), Abû Dâwud (2/285), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (3/317).
[1321] *Fath Al-Bârî* (3/399), Muslim (2/719).
[1322] Muslim (2/752).

Ceux dont les cœurs sont à gagner (الْمُؤَلَّفَةُ قُلُوبُهُم)

Plusieurs personnes entrent dans cette catégorie. Ainsi, l'aumône peut être offerte afin d'amener la personne à embrasser l'islam. On rapporta d'ailleurs que le Prophète ﷺ accorda une part du butin de la bataille de Ḥunayn à Ṣafwân Ibn Umayya, alors que celui-ci y avait participé aux côtés des polythéistes. Ṣafwân rapporte à ce sujet : « Il ne cessa de me prodiguer des dons si bien que, de personnes que je détestais le plus, il devint celle que j'aimais le plus ! »[1323]

L'aumône peut aussi être donnée à des musulmans dont il faut raffermir la foi, c'est ce que fit le Prophète ﷺ après la bataille de Ḥunayn, en accordant cent chameaux à des chefs mecquois récemment convertis à l'islam. Le Prophète ﷺ dit : **« Si je donne à un homme alors qu'un autre m'est préférable, c'est par crainte qu'Allah ne le précipite sur son visage dans le Feu de la Géhenne. »** [1324]

On rapporta aussi que le Prophète ﷺ reçut de la part de 'Alî une pépite d'or provenant du Yémen. Il la partagea alors entre Al-Aqra' Ibn Ḥâbis, 'Uyayna Ibn Badr, 'Alqama Ibn 'Ulâṯha et Zayd Ibn Al-Ḫayr en disant : **« Ceci afin de gagner leurs cœurs ! »**[1325]

L'aumône peut aussi être accordée à certains afin de gagner le cœur des membres de leur tribu, ou bien encore afin d'inciter certains à collecter l'aumône auprès des leurs, ou encore afin de protéger et défendre les frontières, et Allah est plus savant.

L'affranchissement des esclaves (الرِّقَاب)

D'après de nombreux savants, cela consiste à offrir de l'aumône afin d'aider les esclaves s'étant engagés auprès de leur maître à racheter leur liberté.[1326]

Ibn 'Abbâs ﷺ et Al-Ḥasan ont expliqué qu'il est aussi possible d'acheter, avec l'argent de l'aumône, un esclave à son maître dans le but de l'affranchir.

Il est d'ailleurs rapporté que pour chaque membre du corps de l'esclave affranchi, Allah affranchira de l'Enfer un membre du corps de celui qui l'aura affranchi. Et certes, la récompense d'un acte est de même nature que cet acte, et Allah dit :

[1323] Muslim (4/1806). Une narration similaire est rapportée par Aḥmad (6/465), Muslim (4/1806) et dans *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (3/334).
[1324] *Fatḥ Al-Bârî* (3/399).
[1325] *Fatḥ Al-Bârî* (6/433), Muslim (2/741).
[1326] Aṭ-Ṭabarî (14/316, 317).

﴿ وَمَا تُجْزَوْنَ إِلَّا مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٣٩﴾ ﴾

« Et vous ne serez rétribués que selon ce que vous œuvriez. » [1327]

D'après Al-Barâ' Ibn 'Âzib ﷺ, un homme demanda au Prophète ﷺ de lui indiquer une œuvre qui le rapprocherait du Paradis et l'éloignerait de l'Enfer. Il répondit : **« Libère un esclave et affranchis une personne ! »** Il demanda : « Ô Messager d'Allah, ne sont-ce pas deux choses similaires ? » Il répondit : **« Libérer un esclave, c'est le libérer toi-même tandis que l'affranchir consiste à l'aider à payer le prix lui permettant de se racheter auprès de son maître. »** [1328]

Ceux qui sont lourdement endettés (الْغَارِمُون)

Plusieurs types de personnes entrent dans ce cas : ceux qui se sont portés garants de la réconciliation entre deux partis ou encore d'un prêt puis qui ne peuvent plus rembourser, ceux qui ont commis un péché, puis, s'en étant repentis, en doivent l'expiation.

A ce sujet, Qabîsa Ibn Mukhâriq Al-Hilâlî rapporte s'être porté garant pour la réconciliation de deux parties, puis être parti voir le Prophète ﷺ en demandant son aide pour le paiement. Celui-ci ﷺ lui répondit : **« Attends jusqu'à ce que nous parvienne l'aumône et nous t'en donnerons. »**

Puis, il ﷺ ajouta : **« Ô Qabîsa, il n'est permis de demander de l'aumône que pour l'un de ces trois cas : pour un homme s'étant porté garant de la réconciliation de deux parties, mais il doit ensuite s'abstenir de demander, pour un homme qui a été ruiné afin qu'il puisse de nouveau subvenir à ses besoins, ou pour un homme qui a été touché par la misère et au sujet duquel trois personnes justes de son clan peuvent témoigner, afin qu'il puisse subvenir à ses besoins. En dehors de cela, il est illicite de demander et l'aumône obtenue ainsi est illicite. »** [1329]

Abû Sa'îd ﷺ rapporte que du temps du Prophète ﷺ, un homme fut ruiné après avoir acheté des denrées, si bien qu'il se trouva endetté. Le Prophète ﷺ ordonna aux gens de lui faire l'aumône, mais le fruit de l'aumône ne pouvant couvrir le montant de la dette, le Prophète ﷺ demanda aux créanciers de s'en contenter. [1330]

[1327] S37 V39.
[1328] Ahmad (4/299).
[1329] Muslim (2/722).
[1330] Muslim (3/1161).

Les combattants dans la voie d'Allah (فِي سَبِيلِ اللهِ)

Il s'agit des combattants ne percevant pas pour cela de salaire. Selon Aḥmad, Al-Ḥasan et Isḥâq, le pèlerinage est aussi concerné.

Le voyageur dans le besoin (ابْنُ السَّبِيلِ)

Il s'agit du voyageur de passage dans un pays, mais qui n'a plus les moyens de poursuivre le voyage. On lui donne alors de quoi rentrer chez lui et ce, même s'il a des biens dans son pays.

Il est aussi permis de donner l'aumône à celui qui souhaite voyager sans en avoir les moyens. On lui donne alors ce qui lui suffit pour aller et revenir.

Selon Abû Sa'îd ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Il n'est permis de donner l'aumône à un riche que dans cinq cas : à celui qui a la charge de la collecter, ou à celui qui l'a achetée avec ses biens, à celui qui est endetté, à celui qui combat dans la voie d'Allah et à celui auquel un pauvre fait don d'une part de son aumône.** » [1331]

﴿ **C'est un décret d'Allah ! Et Allah est Omniscient et Sage.** ﴾ Tel est le décret d'Allah concernant l'obligation de l'aumône et ses destinataires, Allah connaît toute chose, apparente ou cachée, Il est le Sage dans Ses paroles, Ses actes et décrets, nulle divinité digne d'adoration en dehors de Lui.

﴿ وَمِنْهُمُ ٱلَّذِينَ يُؤْذُونَ ٱلنَّبِيَّ وَيَقُولُونَ هُوَ أُذُنٌ ۚ قُلْ أُذُنُ خَيْرٍ لَّكُمْ يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَيُؤْمِنُ لِلْمُؤْمِنِينَ وَرَحْمَةٌ لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مِنكُمْ ۚ وَٱلَّذِينَ يُؤْذُونَ رَسُولَ ٱللَّهِ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٦١﴾ ﴾

﴿ **(61). Et il en est parmi eux qui font du tort au Prophète et disent : « Il écoute tout ! » Dis : « Il est une oreille pour votre bien. Il croit en Allah et fait confiance aux croyants, et il est une miséricorde pour ceux d'entre vous qui croient. Et ceux qui font du tort au Messager d'Allah subiront un châtiment douloureux.** ﴾

Les hypocrites causèrent du tort au Prophète ﷺ (V61)

De par leurs critiques, certains hypocrites nuisent au Prophète ﷺ.

[1331] Abû Dâwud (2/288), Ibn Mâjah (1/590).

﴿ « Il écoute tout ! » ﴾, c'est-à-dire, il croit tout ce qu'on lui dit ; pour peu que nous lui prêtions serment, il nous croirait ! Telle en est l'exégèse d'Ibn 'Abbâs ﷺ, de Mujâhid et Qatâda.[1332]

﴿ Il est une oreille pour votre bien ﴾, il sait distinguer les véridiques des menteurs.

﴿ Il croit en Allah et fait confiance aux croyants, et il est une miséricorde pour ceux d'entre vous qui croient ﴾ et ceci est un argument contre vous, c'est pourquoi Allah dit : ﴿ Et ceux qui font du tort au Messager d'Allah subiront un châtiment douloureux. ﴾

﴿ يَحْلِفُونَ بِاللَّهِ لَكُمْ لِيُرْضُوكُمْ وَاللَّهُ وَرَسُولُهُ أَحَقُّ أَن يُرْضُوهُ إِن كَانُوا مُؤْمِنِينَ
٦٢ أَلَمْ يَعْلَمُوا أَنَّهُ مَن يُحَادِدِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَأَنَّ لَهُ نَارَ جَهَنَّمَ خَالِدًا فِيهَا ذَٰلِكَ
الْخِزْيُ الْعَظِيمُ ٦٣ ﴾

﴿ (62). Ils vous jurent par Allah pour vous satisfaire, alors que c'est Allah et Son Messager qu'ils devraient satisfaire, s'ils étaient vraiment croyants. (63). Ne savent-ils pas qu'en vérité quiconque s'oppose à Allah et à Son Messager aura le Feu de l'Enfer pour y demeurer éternellement ? Et voilà l'immense opprobre. ﴾

Les hypocrites cherchent à plaire aux hommes en usant de faux serments (V62-63)

Qatâda rapporte qu'un hypocrite dit : « Par Allah, ceux-là sont les plus nobles des nôtres, mais s'ils prêtent foi à ce que dit Muḥammad, ils seront assurément pires que les ânes. » L'entendant, un musulman dit : « Par Allah ! Muḥammad est véridique et c'est toi qui es pire qu'un âne ! » Le musulman rapporta l'affaire au Prophète ﷺ qui fit amener l'hypocrite et lui demanda pourquoi il avait parlé ainsi. L'hypocrite jura alors n'avoir rien dit de tel, et implora la malédiction d'Allah sur lui s'il mentait. Le musulman invoqua alors Allah en Lui demandant de dévoiler le menteur et c'est ainsi que fut révélé : ﴿ **Ils vous jurent par Allah pour vous satisfaire, alors que c'est Allah et Son Messager qu'ils devraient satisfaire, s'ils étaient vraiment croyants.** ﴾[1333]

[1332] Aṭ-Ṭabarî (14/226).
[1333] Aṭ-Ṭabarî (14/329).

﴿ **Ne savent-ils pas qu'en vérité quiconque s'oppose à Allah et à Son Messager aura le Feu de l'Enfer pour y demeurer éternellement ? Et voilà l'immense opprobre.** ﴾ Celui qui s'oppose à Allah, remet en cause Ses décrets et s'écarte de Sa voie recevra un douloureux châtiment en Enfer, et ceci est la pire des humiliations et le plus grand des malheurs.

﴿ يَحْذَرُ ٱلْمُنَٰفِقُونَ أَن تُنَزَّلَ عَلَيْهِمْ سُورَةٌ تُنَبِّئُهُم بِمَا فِى قُلُوبِهِمْ ۚ قُلِ ٱسْتَهْزِءُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ مُخْرِجٌ مَّا تَحْذَرُونَ ﴿٦٤﴾ ﴾

﴿ **(64). Les hypocrites craignent que ne soit révélée une sourate leur dévoilant ce que recèlent leurs cœurs. Dis : « Moquez-vous ! Allah dévoilera ce que vous prenez la précaution [de cacher] ! »** ﴾

Les hypocrites craignent de voir leurs secrets dévoilés (V64)

Mujâhid indique que les hypocrites s'entretenaient en secret, espérant qu'Allah ne les dévoile pas. [1334]

Allah dit ailleurs, au sujet des hypocrites :

﴿ أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ نُهُوا۟ عَنِ ٱلنَّجْوَىٰ ثُمَّ يَعُودُونَ لِمَا نُهُوا۟ عَنْهُ وَيَتَنَٰجَوْنَ بِٱلْإِثْمِ وَٱلْعُدْوَٰنِ وَمَعْصِيَتِ ٱلرَّسُولِ ۖ وَإِذَا جَآءُوكَ حَيَّوْكَ بِمَا لَمْ يُحَيِّكَ بِهِ ٱللَّهُ وَيَقُولُونَ فِىٓ أَنفُسِهِمْ لَوْلَا يُعَذِّبُنَا ٱللَّهُ بِمَا نَقُولُ ۚ حَسْبُهُمْ جَهَنَّمُ يَصْلَوْنَهَا ۖ فَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ ﴿٨﴾ ﴾

﴿ **Ne vois-tu pas ceux à qui les conversations secrètes ont été interdites ? Puis, ils retournent à ce qui leur a été interdit, et se concertent pour pécher, transgresser et désobéir au Messager. Et quand ils viennent à toi, ils te saluent d'une façon dont Allah ne t'a pas salué, et disent en eux-mêmes : « Pourquoi Allah ne nous châtie-t-Il pas pour ce que nous disons ? » L'Enfer, dans lequel ils brûleront, leur suffira. Et quelle mauvaise destination !** ﴾ [1335]

﴿ **Dis : « Moquez-vous ! Allah dévoilera ce que vous prenez la précaution [de cacher] ! »** ﴾ Il révèlera à Son Messager des versets l'informant à votre sujet.

Allah dit aussi :

[1334] At-Tabarî (14/331).
[1335] S58 V8.

﴿ أَمْ حَسِبَ ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ أَن لَّن يُخْرِجَ ٱللَّهُ أَضْغَٰنَهُمْ ﴿٢٩﴾ وَلَوْ نَشَآءُ لَأَرَيْنَٰكَهُمْ فَلَعَرَفْتَهُم بِسِيمَٰهُمْ ۚ وَلَتَعْرِفَنَّهُمْ فِى لَحْنِ ٱلْقَوْلِ ۚ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ أَعْمَٰلَكُمْ ﴿٣٠﴾ ﴾

﴾ Ou bien est-ce que ceux qui ont une maladie au cœur pensent qu'Allah ne saura jamais faire apparaître leur haine ? Or, si Nous voulions, Nous te les montrerions. Tu peux les reconnaître aisément à leurs traits et tu peux les reconnaître au ton de leur langage. Et Allah connaît bien vos actions. ﴿ [1336]

C'est pourquoi cette sourate est appelée « celle qui révèle », car elle a permis de démasquer les hypocrites.[1337]

﴿ وَلَئِن سَأَلْتَهُمْ لَيَقُولُنَّ إِنَّمَا كُنَّا نَخُوضُ وَنَلْعَبُ ۚ قُلْ أَبِٱللَّهِ وَءَايَٰتِهِۦ وَرَسُولِهِۦ كُنتُمْ تَسْتَهْزِءُونَ ﴿٦٥﴾ لَا تَعْتَذِرُوا۟ قَدْ كَفَرْتُم بَعْدَ إِيمَٰنِكُمْ ۚ إِن نَّعْفُ عَن طَآئِفَةٍ مِّنكُمْ نُعَذِّبْ طَآئِفَةً بِأَنَّهُمْ كَانُوا۟ مُجْرِمِينَ ﴿٦٦﴾ ﴾

﴾ (65). Et si tu les interrogeais, ils diraient très certainement : « Vraiment, nous ne faisions que bavarder et plaisanter. » Dis : « Est-ce d'Allah, de Ses versets (le Coran) et de Son Messager que vous vous moquiez ? » (66). Ne vous excusez pas ; vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru. Si Nous pardonnons à une partie des vôtres, Nous en châtierons d'autres pour avoir été des criminels. ﴿

Les hypocrites utilisent des excuses mensongères (V65-66)

'Abdu-l-Lâh Ibn 'Umar ﷺ rapporte que lors de la bataille de Tabûk, un homme dit lors d'une assemblée : « Je n'ai jamais vu de gens plus avides, plus menteurs et plus lâches lors de la bataille que ces récitateurs du Coran (les musulmans) ! » Un homme répondit : « Je rapporterai certes tes propos au Messager d'Allah ﷺ ! »

Ibn 'Umar ﷺ indique qu'il vit ensuite cet homme s'accrocher à la chamelle du Messager d'Allah ﷺ, trébuchant sur les pierres, et dire : « Ô Messager d'Allah ! Nous ne faisions que bavarder et plaisanter ! » Le Prophète ﷺ répondit : **﴾ « Est-ce d'Allah, de Ses versets (le Coran) et de Son Messager que vous vous moquiez ? » ﴿** [1338]

[1336] S47 V29-30.

[1337] At-Tabarî (14/332).

[1338] At-Tabarî (14/333), chaîne de transmission jugée bonne.

﴿ **Ne vous excusez pas ; vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru** ﴾, en prononçant de telles paroles.

﴿ **Si Nous pardonnons à une partie des vôtres, Nous en châtierons d'autres pour avoir été des criminels.** ﴾ Si certains bénéficieront du pardon, d'autres auront à subir un douloureux châtiment pour avoir prononcé ces paroles de mécréance.

Une narration rapportée par Ibn Ishâq indique que lors de l'expédition de Tabûk, des hypocrites tinrent des propos de nature à effrayer les musulmans. Ils allèrent alors voir le Prophète ﷺ, prétendant qu'ils ne faisaient que bavarder et plaisanter. Finalement, l'un d'eux, nommé Mukhashshan, obtint le pardon d'Allah et fut renommé « 'Abdu-r-Rahmân ». Il implora Allah de lui accorder la mort en martyr. C'est à son sujet que fut révélé : ﴿ **Si Nous pardonnons à une partie des vôtres** (...). ﴾ Il mourut en martyr lors de la bataille d'Al-Yamâma.

﴿ ٱلْمُنَٰفِقُونَ وَٱلْمُنَٰفِقَٰتُ بَعْضُهُم مِّنۢ بَعْضٍ ۘ يَأْمُرُونَ بِٱلْمُنكَرِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْمَعْرُوفِ وَيَقْبِضُونَ أَيْدِيَهُمْ ۚ نَسُوا۟ ٱللَّهَ فَنَسِيَهُمْ ۚ إِنَّ ٱلْمُنَٰفِقِينَ هُمُ ٱلْفَٰسِقُونَ ﴿٦٧﴾ وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلْمُنَٰفِقِينَ وَٱلْمُنَٰفِقَٰتِ وَٱلْكُفَّارَ نَارَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ هِىَ حَسْبُهُمْ ۚ وَلَعَنَهُمُ ٱللَّهُ ۖ وَلَهُمْ عَذَابٌ مُّقِيمٌ ﴿٦٨﴾ ﴾

﴿ **(67). Les hypocrites, hommes et femmes, sont tous semblables. Ils commandent le blâmable, interdisent le convenable, et replient leurs mains [d'avarice]. Ils ont oublié Allah et Il les a alors oubliés. En vérité, les hypocrites sont les pervers. (68). Aux hypocrites, hommes et femmes, et aux mécréants, Allah a promis le Feu de l'Enfer pour qu'ils y demeurent éternellement. C'est ce qu'ils méritent. Allah les a maudits. Et pour eux, il y aura un châtiment permanent.** ﴾

Quelques attributs des hypocrites (V67)

Allah blâme les hypocrites qui, au contraire des croyants qui recommandent le bien et interdisent le mal, ﴿ **commandent le blâmable, interdisent le convenable, et replient leurs mains [d'avarice]** ﴾, refusant de dépenser de leurs biens dans la voie d'Allah. ﴿ **Ils ont oublié Allah** ﴾, en ne L'évoquant pas, ﴿**et Il les a alors oubliés** ﴾, les traitant avec indifférence, comme Il le dit ailleurs :

﴿ وَقِيلَ ٱلْيَوْمَ نَنسَىٰكُمْ كَمَا نَسِيتُمْ لِقَآءَ يَوْمِكُمْ هَٰذَا وَمَأْوَىٰكُمُ ٱلنَّارُ وَمَا لَكُم مِّن نَّٰصِرِينَ ﴿٣٤﴾ ﴾

« **Et on leur dira : « Aujourd'hui Nous vous oublions comme vous avez oublié la rencontre de votre jour que voici. Votre refuge est le Feu, et vous n'aurez point de secoureurs.** » » [1339]

« **En vérité, les hypocrites sont les pervers.** » C'est-à-dire ils ont quitté la voie de la vérité et pris celle de l'égarement. « **Aux hypocrites, hommes et femmes, et aux mécréants, Allah a promis le Feu de l'Enfer pour qu'ils y demeurent éternellement.** » A cause de leurs agissements, mécréants et hypocrites ont mérité l'Enfer éternel. « **C'est ce qu'ils méritent. Allah les a maudits. Et pour eux, il y aura un châtiment permanent.** » Allah les a maudits, c'est-à-dire qu'Il les a privés de Sa miséricorde et leur châtiment sera éternel.

﴿ كَٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ كَانُوٓا۟ أَشَدَّ مِنكُمْ قُوَّةً وَأَكْثَرَ أَمْوَٰلًا وَأَوْلَٰدًا فَٱسْتَمْتَعُوا۟ بِخَلَٰقِهِمْ فَٱسْتَمْتَعْتُم بِخَلَٰقِكُمْ كَمَا ٱسْتَمْتَعَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكُم بِخَلَٰقِهِمْ وَخُضْتُمْ كَٱلَّذِى خَاضُوٓا۟ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ حَبِطَتْ أَعْمَٰلُهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿٦٩﴾ ﴾

« **(69). [Il en fut] de même de ceux qui vous ont précédés ; ils étaient plus forts que vous, plus riches et avaient plus d'enfants. Ils eurent leur part de jouissance [en ce monde] et vous en avez eu votre part comme l'ont eue ceux qui vous ont précédés. Et vous avez discuté à tort et à travers comme eux l'ont fait. Ceux-là verront leurs œuvres anéanties dans ce monde et dans l'autre et ceux-là sont les perdants.** »

Ceux-là seront châtiés ici-bas et dans l'au-delà, à l'instar de ceux qui les ont précédés et qui étaient pourtant plus riches et plus puissants qu'eux.

« **Ils eurent leur part de jouissance** », ils jouirent de leur culte, comme l'explique Al-Ḥasan Al-Baṣrî.

« **Et vous avez discuté à tort et à travers comme eux l'ont fait** », vous avez menti et prononcé de fausses paroles. « **Ceux-là verront leurs œuvres anéanties dans ce monde et dans l'autre** », ils n'obtiendront guère de récompense pour leurs œuvres, car celles-ci sont corrompues. « **Et ceux-là sont les perdants.** »

[1339] S45 V34.

Quant à ﴿ **ceux qui vous ont précédés** ﴾, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, il s'agit des Fils d'Isrâ'îl, auxquels Allah nous compare. Et certes le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Par Celui qui détient mon âme dans Sa main ! Vous suivrez leurs traces si bien que si l'un d'eux entrait dans le terrier d'un lézard, vous le suivriez inexorablement. »**

Dans un hadith similaire rapporté par Abû Hurayra ﷺ, le Prophète ﷺ dit : **« Par Celui qui détient mon âme dans Sa main ! Vous suivrez pas à pas la voie de ceux qui vous ont précédés à tel point que s'ils entraient dans le terrier d'un lézard, vous les suivriez. »** On lui demanda : « S'agit-il des gens du Livre, ô Messager d'Allah ? » Il répondit : **« Qui d'autre ? »**[1340]

﴿ أَلَمْ يَأْتِهِمْ نَبَأُ الَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ قَوْمِ نُوحٍ وَعَادٍ وَثَمُودَ وَقَوْمِ إِبْرَٰهِيمَ وَأَصْحَٰبِ مَدْيَنَ وَالْمُؤْتَفِكَٰتِ ۚ أَتَتْهُمْ رُسُلُهُم بِالْبَيِّنَٰتِ ۖ فَمَا كَانَ اللَّهُ لِيَظْلِمَهُمْ وَلَٰكِن كَانُوٓا أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٧٠﴾ ﴾

﴿ (70). L'histoire de ceux qui les ont précédés ne leur est-elle pas parvenue ? Celle du peuple de Nûh, des 'Âd, des Thamûd, d'Ibrâhîm, des gens de Madyan, et des villes renversées ? Leurs Messagers leur avaient apporté des preuves évidentes. Ce ne fut pas Allah qui leur fit du tort, mais ils se firent du tort à eux-mêmes. ﴾

Allah appelle les hypocrites à tirer des leçons des peuples passés (V70)

Allah exhorte les hypocrites en disant : ﴿ **L'histoire de ceux qui les ont précédés ne leur est-elle pas parvenue ?** ﴾

N'avez-vous pas été informés au sujet de ce qu'il est advenu de ceux qui, avant vous, ont traité leurs Messagers de menteurs ? Parmi eux, le peuple de Nûh, anéanti par le déluge qui ne laissa aucun survivant, à l'exception de Nûh et des croyants. Parmi eux aussi, les 'Âd qui renièrent leur Prophète Hûd et furent détruits par un vent violent. Il y eut aussi les Thamûd qui renièrent Sâlih et tuèrent la chamelle, envoyée comme signe d'Allah. Un cri terrible les saisit.

Il y a aussi l'exemple d'Ibrâhîm, qui parvint à triompher de Ses ennemis et auquel Allah envoya des miracles, terrassant le roi Nemrod, qu'Allah le maudisse !

[1340] At-Tabarî (14/342).

Les gens de Madyan, quant à eux, furent anéantis par un tremblement de terre et par le jour de l'Ombre, pour avoir renié leur Prophète Shu'ayb.

Les villes renversées correspondent aux cités dans lesquelles vivait le peuple de Lût :

﴿ وَٱلْمُؤْتَفِكَةَ أَهْوَىٰ ﴿٥٣﴾ ﴾

﴿ ...de même qu'Il anéantit les villes renversées. ﴾ [1341]

Il s'agit de la ville maudite de Sodome dont les habitants furent exterminés pour avoir renié leur Prophète et s'être adonnés à un péché auquel nul ne s'était adonné avant eux : l'homosexualité.

﴿ Leurs Messagers leur avaient apporté des preuves évidentes. Ce ne fut pas Allah qui leur fit du tort, mais ils se firent du tort à eux-mêmes. ﴾ En effet, ils avaient reçu de la part d'Allah des Messagers qui les laissaient ainsi sans excuse, mais ils les renièrent et les traitèrent de menteurs, méritant ainsi le châtiment divin.

﴿ وَٱلْمُؤْمِنُونَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتُ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ يَأْمُرُونَ بِٱلْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْمُنكَرِ وَيُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَيُطِيعُونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥٓ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ سَيَرْحَمُهُمُ ٱللَّهُ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٧١﴾ ﴾

﴿ (71). Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable, accomplissent la prière, s'acquittent de l'aumône légale et obéissent à Allah et à Son Messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage. ﴾

La description des croyants (V71)

Après avoir mentionné les défauts et les travers des hypocrites, Allah dépeint ici les qualités des croyants.

﴿ **Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres.** ﴾ Ils sont solidaires entre eux et s'entraident, comme le dit le Messager d'Allah ﷺ : **« Les croyants sont semblables à un édifice dont les différentes parties se consolident les unes les autres. »** Et il fit le geste d'entrelacer ses doigts. [1342]

[1341] S53 V53.

[1342] *Fath Al-Bârî* (10/464), Muslim (2585).

Il ﷺ a dit aussi : « **Les croyants sont, en terme d'affection et de miséricorde, semblables à un seul corps ; lorsque l'un de ses membres se plaint d'un mal, l'ensemble du corps y répond par la fièvre et l'insomnie.** »[1343]

﴿ **Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable** ﴾, comme le dit Allah dans cet autre verset :

﴿ وَلْتَكُن مِّنكُمْ أُمَّةٌ يَدْعُونَ إِلَى الْخَيْرِ وَيَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنكَرِ ۚ وَأُولَٰئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ ﴿١٠٤﴾ ﴾

﴿ **Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable. Car ce sont ceux qui agissent ainsi qui réussiront.** ﴾ [1344]

Ils ﴿ **accomplissent la prière, s'acquittent de l'aumône légale** ﴾, obéissant à Allah et se montrant bienfaisants envers les créatures, ﴿ **obéissent à Allah et à Son Messager** ﴾, se soumettant à Ses ordres et délaissant Ses interdits.

﴿ **Voilà ceux** ﴾, qui correspondent à la description précédente, ﴿ **auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage** ﴾, Il accorde le succès et la puissance à ceux qui Lui obéissent et, par Sa sagesse, Il a attribué les nobles qualités aux croyants et a affublé les hypocrites des caractéristiques que nous avons mentionnées.

﴿ وَعَدَ اللَّهُ الْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا وَمَسَاكِنَ طَيِّبَةً فِي جَنَّاتِ عَدْنٍ ۚ وَرِضْوَانٌ مِّنَ اللَّهِ أَكْبَرُ ۚ ذَٰلِكَ هُوَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ ﴿٧٢﴾ ﴾

﴿ **(72). Aux croyants et aux croyantes, Allah a promis des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour qu'ils y demeurent éternellement, et des demeures excellentes dans les jardins d'Eden. Et la satisfaction d'Allah est meilleure encore, et c'est là le succès suprême !** ﴾

Les bienfaits éternels sont promis aux croyants (V72)

Allah décrit ici les grâces et les délices qui attendent ceux qui ont cru en Lui : ﴿ **des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour qu'ils y demeurent éternellement, et des demeures excellentes dans les jardins d'Eden** ﴾, des demeures stables, bien construites et confortables.

[1343] *Fath Al-Bârî* (10/452), Muslim (2586).
[1344] S3 V104.

Abû Mûsâ 'Abdu-l-Lâh Ibn Qays Al-Ash'arî ﷺ rapporte cette parole : **« Deux jardins dont les récipients et tout ce qui s'y trouve seront en argent, et deux jardins dont les récipients et tout ce qui s'y trouve seront en or. Seul le voile de majesté sur Son visage s'interposera entre les gens et la vue de leur Seigneur, dans les jardins d'Eden. »**[1345]

Toujours d'après Abû Mûsâ ﷺ, le Prophète ﷺ a dit : **« Au Paradis, il y a pour le croyant une tente faite d'une seule perle creuse, s'élevant à soixante "miles", le croyant y aura des épouses qu'il visitera, tour à tour, sans qu'elles ne puissent se voir entre elles. »**[1346]

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Celui qui croit en Allah et Son Messager, qui accomplit la prière et jeûne le mois de Ramadân, Allah se fait un devoir de le faire entrer au Paradis, qu'il ait émigré dans la voie d'Allah ou soit resté dans son pays. »**

Les compagnons demandèrent : « Ô Messager d'Allah ! Allons-nous transmettre cette nouvelle aux gens ? » Il poursuivit : **« Au Paradis, il y a cent degrés qu'Allah a préparés pour les combattants dans Sa voie. Une distance équivalente à celle qui sépare ciel et Terre se trouve entre chaque degré. Si donc vous demandez quelque chose à Allah, demandez-Lui le Firdaws, c'est le cœur du Paradis et sa partie la plus élevée, de là jaillissent les rivières du Paradis et au-dessus se trouve le Trône. »**[1347]

﴿ **Et la satisfaction d'Allah est meilleure encore, et c'est là le succès suprême !** ﴾ Le bonheur résultant de la satisfaction d'Allah sera plus grand encore que tous ces délices.

Selon Abû Sa'îd Al-Khudrî ﷺ, le Prophète ﷺ a dit : **« Allah, élevé et exalté, dira aux gens du Paradis : "Ô gens du Paradis !" Ils répondront : "A Ton service, notre Seigneur ! Tout le bien est entre Tes mains !" Il dira alors : "Etes-vous satisfaits ?" Ils diront : "Et qu'aurions-nous à ne pas être satisfaits, Seigneur, alors que Tu nous as accordé ce que Tu n'as accordé à aucune de Tes créatures ?" Il dira : "Vous accorderai-Je meilleur que cela ?" Ils diront : "Ô Seigneur, qu'y a-t-il donc de meilleur que cela ?" Il répondra : "Je vous accorde Ma satisfaction, si bien que Je ne serai plus jamais en colère contre vous après cela !" »**[1348]

[1345] *Fath Al-Bârî* (8/491), Muslim (1/163).

[1346] Un "mile" = environ 2km. *Fath Al-Bârî* (8/491), Muslim (4/2182).

[1347] *Fath Al-Bârî* (6/14).

[1348] *Fath Al-Bârî* (11/423), Muslim (4/2176).

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ جَٰهِدِ ٱلْكُفَّارَ وَٱلْمُنَٰفِقِينَ وَٱغْلُظْ عَلَيْهِمْ ۚ وَمَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ ۖ وَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ
(٧٣) يَحْلِفُونَ بِٱللَّهِ مَا قَالُوا۟ وَلَقَدْ قَالُوا۟ كَلِمَةَ ٱلْكُفْرِ وَكَفَرُوا۟ بَعْدَ إِسْلَٰمِهِمْ وَهَمُّوا۟ بِمَا لَمْ
يَنَالُوا۟ ۚ وَمَا نَقَمُوٓا۟ إِلَّآ أَنْ أَغْنَىٰهُمُ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ مِن فَضْلِهِۦ ۚ فَإِن يَتُوبُوا۟ يَكُ خَيْرًا لَّهُمْ ۖ وَإِن يَتَوَلَّوْا
يُعَذِّبْهُمُ ٱللَّهُ عَذَابًا أَلِيمًا فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ ۚ وَمَا لَهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ مِن وَلِىٍّ وَلَا نَصِيرٍ (٧٤) ﴾

﴿ (73). Ô Prophète, lutte contre les mécréants et les hypocrites, et sois rude avec eux, l'Enfer sera leur refuge, et quelle mauvaise destination ! (74). Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit [ce qu'ils ont proféré], alors qu'en vérité ils ont prononcé la parole de mécréance et ils ont rejeté la foi après avoir été musulmans. Ils ont projeté ce qu'ils n'ont pu accomplir. Mais de quoi se seraient-ils plaints, si ce n'est qu'Allah - ainsi que Son Messager - les a enrichis par Sa grâce ? S'ils se repentaient, ce serait mieux pour eux. Et s'ils tournent le dos, Allah les châtiera d'un douloureux châtiment, ici-bas et dans l'au-delà et ils n'auront sur Terre ni allié ni secoureur. ﴾

L'ordre de combattre mécréants et hypocrites avec rigueur (V73-74)

Allah exhorte Son Messager à combattre avec rigueur les mécréants et les hypocrites, tout comme Il lui a donné l'ordre de se montrer doux avec les croyants.

﴿ Ô Prophète, lutte contre les mécréants et les hypocrites ﴾, par la main ou, à défaut, en leur montrant un visage dur, d'après Ibn Mas'ûd. Ibn 'Abbâs ﷺ indique qu'il faut combattre les mécréants par l'épée et les hypocrites par la bouche, sans merci. Ad-Dahhâk en fournit une exégèse similaire, ainsi que Muqâtil et Ar-Rabî'.

Al-Hasan et Qatâda ont décrit la lutte contre les hypocrites comme l'application des peines légales à leur encontre. Et toutes ces interprétations ne se contredisent pas, et Allah est le plus savant.[1349]

Les circonstances de la révélation des versets 73-74

Muhammad Ibn Ishâq rapporte un récit d'après lequel un hypocrite ayant fait défection lors de la bataille de Tabûk, nommé Al-Julâs Ibn Suwayd Ibn As-Sâmit, mari d'Umm 'Umayr Ibn Sa'd ayant à sa charge le fils de celle-ci,

[1349] At-Tabarî (14/358, 359), Ibn Abî Hâtim (6/1842).

prénommé 'Umayr, dit, lorsque les versets concernant les hypocrites furent révélés : « Par Allah, si ce que cet homme (le Prophète ﷺ) dit est vrai, nous sommes alors pires que les ânes ! »

'Umayr en informa le Prophète ﷺ et il fut conduit devant ce dernier. Il jura alors que 'Umayr mentait et qu'il n'avait jamais prononcé de telles paroles. C'est à son sujet que fut révélé : ﴿ **Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit [ce qu'ils ont proféré], alors qu'en vérité ils ont prononcé la parole de mécréance et ils ont rejeté la foi après avoir été musulmans.** ﴾ Par la suite, Al-Julâs se repentit.

Le complot des hypocrites pour éliminer le Prophète ﷺ

﴿ **Ils ont projeté ce qu'ils n'ont pu accomplir.** ﴾ Il a été dit que ce verset concernait Al-Julâs qui avait projeté de tuer le fils de son épouse, 'Umayr, qui avait rapporté ses propos au Messager d'Allah ﷺ.

D'après une autre interprétation, il fut révélé au sujet de 'Abdu-l-Lâh Ibn Ubayy qui projetait d'assassiner le Prophète ﷺ.[1350]

As-Suddî rapporte qu'il concerne les hypocrites qui souhaitèrent proclamer 'Abdu-l-Lâh Ibn Ubayy roi, alors que le Prophète ﷺ s'y opposait.

Quant à Ad-Dahhâk, il indique que ce verset concerne un groupe d'hypocrites qui avait prévu d'attaquer de nuit le Prophète ﷺ qui se dirigeait alors vers Tabûk.

Hudhayfa Ibn Al-Yamân rapporte que tandis qu'ils progressaient avec 'Ammâr et le Prophète ﷺ, un groupe de douze hommes surgirent à dos de chameaux. Le Prophète ﷺ les éloigna en criant, puis, il dit aux compagnons : **« Les avez-vous reconnus ? »** Ils répondirent : « Non, ô Messager d'Allah, ils avaient les visages cachés, mais nous avons reconnu leurs chameaux ! » Il dit : **« Ce sont les hypocrites jusqu'au Jour de la Résurrection, savez-vous ce qu'ils voulaient faire ? Ils voulaient bousculer le Messager d'Allah dans la montée afin de le faire tomber. »**

Les compagnons dirent : « Ô Messager d'Allah, demanderons-nous aux responsables de leur tribu de nous envoyer leurs têtes ? » Il répondit : **« Non, je détesterais que les Arabes se mettent à dire entre eux que Muhammad combat avec des hommes jusqu'à ce qu'Allah leur accorde la victoire et qu'ensuite, se tournant vers ces mêmes hommes, il ordonne de les tuer. »**

[1350] At-Tabarî (14/363).

Puis, il dit : **« Ô Allah ! Lance-leur la dubayla ! »** Ils demandèrent : « Ô Messager d'Allah, qu'est-ce que la dubayla ? » Il répondit : **« C'est une flamme qui apparaît dans le cœur de l'un d'eux jusqu'à ce qu'il périsse. »**[1351]

Hudhayfa ﷺ rapporte que le Prophète ﷺ a dit : **« Parmi mes compagnons, il y a douze hypocrites ; ils n'entreront au Paradis et ne sentiront son odeur que lorsque le chameau pourra passer dans le chas d'une aiguille. La dubayla, une flamme apparaissant entre leurs épaules et atteignant leurs poitrines, vous débarrassera de huit d'entre eux. »**[1352]

Hudhayfa était d'ailleurs le seul mis au courant par le Prophète ﷺ du nom de ces hypocrites, c'est pourquoi il fut appelé le dépositaire du secret.

﴿ **Mais de quoi se seraient-ils plaints, si ce n'est qu'Allah - ainsi que Son Messager - les a enrichis par Sa grâce ?** ﴾ Ils n'ont aucun reproche à faire au Messager d'Allah ﷺ, bien au contraire, puisqu'Allah les a comblés d'une part de Sa grâce, par sa bénédiction.

Rappelons cette parole du Prophète ﷺ aux Partisans : **« Ne vous ai-je pas trouvés égarés et Allah, par mon intermédiaire, vous a guidés ? Divisés et Allah, par mon intermédiaire, vous a unis ? Pauvres et Allah, par mon intermédiaire, vous a enrichis ? »** A chaque question, les Partisans répondaient : « Allah et Son Messager sont certes les plus généreux ! »[1353]

L'expression « wa mâ naqamû » (وَمَا نَقَمُوا) est employée dans le Coran pour indiquer le caractère irréprochable, comme dans le verset suivant :

﴿ وَمَا نَقَمُوا۟ مِنْهُمْ إِلَّآ أَن يُؤْمِنُوا۟ بِٱللَّهِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَمِيدِ ﴿٨﴾ ﴾

﴿ **...à qui ils ne reprochaient que d'avoir cru en Allah, le Puissant, le Digne de louange.** ﴾[1354]

﴿ **S'ils se repentaient, ce serait mieux pour eux. Et s'ils tournent le dos, Allah les châtiera d'un douloureux châtiment, ici-bas et dans l'au-delà et ils n'auront sur Terre ni allié ni secoureur.** ﴾ S'ils persistent dans la voie de l'égarement, Allah leur fera subir un douloureux châtiment ici-bas, en les humiliant et dans l'au-delà, par le supplice.

Nul ne pourra alors leur profiter ni leur nuire, ni les secourir.

[1351] *Dalâ'il An-Nubuwwa* (5/260).

[1352] Muslim (4/2143).

[1353] *Fath Al-Bârî* (7/644).

[1354] S85 V8.